

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 15 Septembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 08 septembre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, M VALENTIN Alain, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h07), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M. MORIER Yves, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LE PAGE Clément, Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès, M AUBRET Alain remplacé par M MORIER Yves, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M BERTHELIER Bruno à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, M LAPALLUS Marc à M CHIGNIER Bernard, M BUTAUD Jean Charles à Mme GASDON Christine, Mme JOLY Michelle à M LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercédès à M VALORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M GROSDENIS Henri, (Arcinges)

N°2022/N°134

OBJET : VENTE D'UNE PARCELLE SUR LA ZONE DES BELUZES A POUILLY SOUS CHARLIEU– SCI AMAOC

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie rappelle aux conseillers qu'en date du 17 décembre 2020, un terrain d'une surface d'environ 3 200 m² a été vendu à Monsieur BRILLAT pour le projet de la société INSPIRE – fabricant de masques, également 700 m² environ avaient été mis sous option. Début septembre 2022, Monsieur BRILLAT a contacté la communauté de communes pour acquérir la parcelle D2323 et une partie de la parcelle D2324.

Ce projet permettra à Monsieur BRILLAT d'étendre son outil de production pour une production de charlottes, également deux bâtiments de stockage seraient créés pour réduire les coûts de logistique externe.

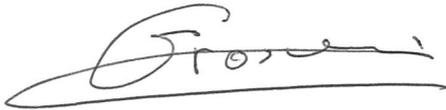
Au vu de leur projet, le cabinet ADAGE a été contacté pour réaliser un nouveau bornage avec l'acquisition de la parcelle D2323 et une partie de la parcelle D2324. France Domaines a été saisi pour une demande d'estimation.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve la vente d'une partie de la parcelle D2323 et une partie de la parcelle D2324 pour une superficie totale d'environ 700 m² sur la zone d'activités des Beluzes à Pouilly sous Charlieu pour le projet de Monsieur BRILLAT,
- Fixe le prix de vente à 18 € HT / m²,
- Dit que l'acquisition de la parcelle se fera par le biais de la SCI AMAOC,
- Dit que le projet de l'entreprise devra respecter les différents documents réglementant la zone d'activités,

- Interdit au preneur toute mutation du bien pendant une durée de 10 ans sans accord préalable de la Communauté de Communes,
- Dit que les frais d'acte notarié seront à la charge de preneur,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à ces opérations.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges
M Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20220915-N2022-134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022